

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU CENTRE-DU-QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2020

ÉTATS FINANCIERS 31 décembre 2020

Table des matières

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5-8
Bilan	9-10
Évolution des actifs nets	11
Flux de trésorerie	12
Notes complémentaires	13-20
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Fonds d'administration générale - Direction du Syndicat	21
Annexe B - Fonds d'aménagement - Journal l'Écho Forestier	21



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU CENTRE-DU-QUÉBEC

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers du SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU CENTRE-DU-QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, et les états des résultats, l'évolution des actifs nets et les flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU CENTRE-DU-QUÉBEC au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU CENTRE-DU-QUÉBEC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU CENTRE-DU-QUÉBEC à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU CENTRE-DU-QUÉBEC ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Syndicat.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU CENTRE-DU-QUÉBEC à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU CENTRE-DU-QUÉBEC à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mancate at Associes inc.

Nicolet, le 18 mai 2021



¹ CPA auditeur, CA, permis de CPA no A131086

RÉSULTATS

							2020
	Fonds	Fonds de la	Fonds de	Fonds	Fonds des	Fonds de	Total
	d'administration	vente de bois	roulement	d'aménagement	services	recherche	
PRODUITS	générale				forestiers		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	-	9 336 182	-	-	-	-	9 336 182
Prélevés	272 248	-	-	7 592	-	5 520	285 360
Subventions	-	-	-	-	299 941	-	299 941
Ententes avec les sociétés	-	-	-	-	-	-	-
Reconnaissance - producteur forestier	55 726	-	-	-	-	-	55 726
Transfert de connaissances	-	-	-	4 664	-	-	4 664
Services professionnels	-	-	-	-	30 076	-	30 076
Inscriptions aux cours	-	-	-	569	-	-	569
Autres	-	-	-	-	345	-	345
	327 974	9 336 182	-	12 825	330 362	5 520	10 012 863
AUTRES PRODUITS							
Intérêts	3 317	-	-	-	-	-	3 317
Subvention du compte d'urgence aux							
entreprises canadiennes	1 0 000	-	-	-	-	-	10 000
Subvention salariale d'urgence du							
Canada	38 131	-	-	-	-	-	38 131
	51 448	-	-	-	-	-	51 448
	379 422	9 336 182	-	12 825	330 362	5 520	10 064 311



RÉSULTATS

							2019
	Fonds	Fonds de la	Fonds de	Fonds	Fonds des	Fonds de	Total
	d'administration	vente de bois	roulement	d'aménagement	services	recherche	
PRODUITS	générale				forestiers		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
/entes	-	8 630 243	-	-	-	-	8 630 243
Prélevés	296 677	-	-	9 644	-	6 922	313 243
Subventions	-	-	-	-	154 647	-	154 647
ntentes avec les sociétés	-	-	-	4 719	-	-	4 719
econnaissance - producteur forestier	53 393	-	-	-	-	-	53 393
ransfert de connaissances	-	-	-	10 356	-	-	10 356
ervices professionnels	-	-	-	-	20 767	-	20 767
nscriptions aux cours	-	-	-	7 504	-	-	7 504
autres	742	-	-	-	-	-	742
	350 812	8 630 243	-	32 223	175 414	6 922	9 195 614
AUTRES PRODUITS							
ntérêts	7 962	-	16 764	45	26	6	24 803
	358 774	8 630 243	16 764	32 268	175 440	6 928	9 220 417



RÉSULTATS

							2020
	Fonds	Fonds de la vente	Fonds de	Fonds	Fonds des services	Fonds de	Total
	d'administration	de bois	roulement	d'aménagement	forestiers	recherche	
CHARGES	générale						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Distributions aux producteurs et transporteurs	10 999	9 336 182	-	-	=	-	9 347 181
Travaux sylvicoles	-	-	-	-	185 064	-	185 064
Salaires et charges sociales	117 801	-	-	639	121 893	1 912	242 245
Affiliation à la F.P.B.Q.	26 657	-	-	-	-	-	26 657
Contribution à la Confédération de l'U.P.A.	8 268	-	-	-	=	-	8 268
Direction du Syndicat (Annexe A)	6 709	-	-	-	-	-	6 709
Assemblée annuelle du Syndicat	-	-	-	-	-	-	-
Assemblée annuelle de la F.P.B.Q.	-	-	-	-	-	-	-
Frais de déplacement	3 375	-	-	351	11 329	48	15 103
Reconnaissance - producteur forestier	38 827	-	-	-	=	-	38 827
Journal L'Écho Forestier (Annexe B)	-	-	-	17 856	-	-	17 856
Formation	-	-	-	3 091	=	-	3 091
Loyer	3 921	-	-	56	6 563	62	10 602
Assurances	1 192	-	-	-	-	-	1 192
Honoraires professionnels	8 565	-	-	445	890	-	9 900
Documentation et frais de bureau	14 497	-	-	500	6 670	41	21 708
Informatique	4 142	-	-	-	265	-	4 407
Abonnements, associations, cotisations et							
permis	165	-	-	-	-	-	165
Dotation aux amortissements - immobilisations							
corporelles	2 204	-	-	-	313	-	2 517
Dotation aux amortissements - immobilisations							
incorporelles	40 000	-	-	-	=	-	40 000
	287 322	9 336 182	-	22 938	332 987	2 063	9 981 492
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR					·		
RAPPORT AUX CHARGES	92 100	-	-	(10 113)	(2 625)	3 457	82 819



RÉSULTATS

							2019
	Fonds	Fonds de la vente	Fonds de	Fonds	Fonds des services	Fonds de	Total
	d'administration	de bois	roulement	d'aménagement	forestiers	recherche	
CHARGES	générale						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Distributions aux producteurs et transporteurs	1 855	8 630 243	-	-	-	-	8 632 098
Travaux sylvicoles	-	-	-	-	92 350	-	92 350
Salaires et charges sociales	109 281	-	-	2 574	87 378	1 955	201 188
Affiliation à la F.P.B.Q.	24 715	-	-	-	-	-	24 715
Contribution à la Confédération de l'U.P.A.	7 818	-	-	-	-	-	7 818
Direction du syndicat (Annexe A)	11 441	-	-	-	-	-	11 441
Assemblée annuelle du syndicat	2 137	-	-	-	-	-	2 137
Assemblée annuelle de la F.P.B.Q.	2 177	-	-	-	-	-	2 177
Frais de déplacement	4 807	-	-	50	12 069	156	17 082
Reconnaissance - producteur forestier	37 130	-	-	-	-	-	37 130
Journal L'Écho Forestier (Annexe B)	-	-	-	29 219	-	-	29 219
Formation	-	-	-	12 754	-	-	12 754
Loyer	5 651	-	-	130	4 325	63	10 169
Assurances	1 371	-	-	-	-	-	1 371
Honoraires professionnels	7 994	-	-	435	1 047	-	9 476
Documentation et frais de bureau	10 009	-	-	1 097	3 144	41	14 291
Informatique	10 918	-	-	-	220	-	11 138
Abonnements, associations, cotisations et							
permis	436	-	-	-	-	-	436
Dotation aux amortissements - immobilisations							
corporelles	1 247	-	-	-	297	-	1 544
Dotation aux amortissements - immobilisations							
incorporelles	-	-	-	1 437	-	-	1 437
	238 987	8 630 243	-	47 696	200 830	2 215	9 119 971
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PR <mark>ODUITS PAR</mark>					<u>. </u>		
RAPPORT AUX CHARGES	119 787	-	16 764	(15 428)	(25 390)	4 713	100 446



BILAN

							2020
	Fonds	Fonds de la vente	Fonds de	Fonds	Fonds des	Fonds de	Total
	d'administration	de bois	roulement	d'aménagement	services forestiers	recherche	
	générale						
ACTIF	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF À COURT TERME							
Encaisse	20 311	732 957	28 510	39 843	74 758	19 708	916 087
Créances	639 406	459 960	-	38 711	56 880	-	1 194 957
Créances interfonds (note 3)	366 956	29 543	240 319	-	104 181	56 010	-
Frais payés d'avance	2 250	-	-	-	-	-	2 250
Placements réalisables au cours du prochain							
exercice (note 4)		250 297	10 009	21 292	-	-	281 598
	1 028 923	1 472 757	278 838	99 846	235 819	75 718	2 394 892
PLACEMENTS (note 4)	_	195 856	106 162	48 947	-	-	350 965
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	11 856		-		553	-	12 409
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (note 6)	40 000	-	_	-		_	40 000
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES DESTINÉES							
LA VENTE (note 6)	261 158	-	-	-	-	-	261 158
	1 341 937	1 668 613	385 000	148 793	236 372	75 718	3 059 424
PASSIF							
PASSIF À COURT TERME							
Créditeurs (note 7)	38 913	819 774	250 000	13 498	67 523	-	1 189 708
Créditeurs interfonds (note 3)		767 466	-	29 543	-	-	-
	38 913	1 587 240	250 000	43 041	67 523	-	1 189 708
DETTE À LONG TERME (note 9)	30 000	_	-	-	-	-	30 000
, ,	68 913	1 587 240	250 000	43 041	67 523		1 219 708
ACTIFS NETS							
La calla de la calabilita de la calabi	242.044						242.557
Investis en immobilisations (note 11) Non grevés d'affectation (note 11)	313 014 960 010	- 81 373	- 135 000	- 105 752	553 168 296	- 75 718	313 567 1 526 149
Solde à la fin	1 273 024	81 373	135 000	105 752	168 849	75 718	1 839 716
Solde a la IIII	1 2/3 024	61 3/3	133 000	105 /52	100 049	/5 /16	1 839 / 10
	1 341 937	1 668 613	385 000	148 793	236 372	75 718	3 059 424
POUR LE CONSEIL D'ADMINIS <mark>TRATION</mark>							
	,administrateur						
	,administrateur						



BILAN

							2019
	Fonds	Fonds de la vente	Fonds de	Fonds	Fonds des services	Fonds de	Total
	d'administration	de bois	roulement	d'aménagement	forestiers	recherche	
	générale						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF							
ACTIF À COURT TERME							
Encaisse	61 295	757 765	58 299	36 529	48 023	19 763	981 674
Créances	306 995	285 511	-	36 479	56 113	-	685 098
Créances interfonds (note 3)	880 680	58 562	-	-	140 931	52 498	-
Frais payés d'avance	1 269	-	-	-	-	-	1 269
Placements réalisables au cours du prochain							
exercice (note 4)	-	17 106	59 158	48 947	-	-	125 211
_	1 250 239	1 118 944	117 457	121 955	245 067	72 261	1 793 252
PLACEMENTS (note 4)	-	429 047	57 224	21 292	-	-	507 563
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	6 131	-	-	-	866	-	6 997
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (note 6)	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES DESTINÉES À							-
LA VENTE (note 6)	260 447	-	-	-	-	-	260 447
	4 546 047	4.547.004	474.604		245.000	70.004	2.502.55
=	1 516 817	1 547 991	174 681	143 247	245 933	72 261	2 568 259
DACCIE							
PASSIF							
PASSIF À COURT TERME							
Créditeurs (note 7)	52 672	706 326	_	8 501	74 459		841 958
Créditeurs interfonds (note 3)	32 072	1 074 109	39 681	18 881	74 433		641 936
eredited sinteriorids (note 5)	52 672	1 780 435	39 681	27 382	74 459	-	841 958
	32 072	2700 100	33 331	27 502	7 1 100		0.1330
ACTIFS NETS							
Investis en immobilisations (note 10)	266 578	-	-	-	866	-	267 444
Non grevés d'affectation (not <mark>e 10)</mark>	1 197 567	(232 444)	135 000	115 865	170 608	72 261	1 458 857
Solde à la fin	1 464 145	(2 <mark>32 444</mark>)	135 000	115 865	171 474	72 261	1 726 301
	1 516 817	1 547 991	174 681	143 247	245 933	72 261	2 568 259



ÉVOLUTIONS DES ACTIFS NETS

							2020
	Fonds	Fonds de la vente	Fonds de	Fonds	Fonds des	Fonds de	Total
	d'administration générale	de bois	roulement	d'aménagement	services forestiers	recherche	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	1 464 145	(232 444)	135 000	115 865	171 474	72 261	1 726 301
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	92 100	-	-	(10 113)	(2 625)	3 457	82 819
Péréquation (note 8)	-	30 596	-	-	-	-	30 596
Virements interfonds	(283 221)	283 221	-	-	-	-	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	1 273 024	81 373	135 000	105 752	168 849	75 718	1 839 716

							2019
	Fonds	Fonds de la vente	Fonds de	Fonds	Fonds des	Fonds de	Total
	d'administration	de bois	roulement	d'aménagement	services forestiers	recherche	
	générale						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	1 327 594	(283 221)	135 000	131 293	196 864	67 548	1 575 078
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux cha	rges 119 787	-	16 764	(15 428)	(25 390)	4 713	100 446
Péréquation (note 8)	-	50 777	-	-	-	-	50 777
Virements interfonds	16 764	-	(16 764)	-	-	-	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	1 464 145	(232 444)	135 000	115 865	171 474	72 261	1 726 301



FLUX DE TRÉSORERIE

	2020	2019
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits par rapport aux charges	82 819	100 446
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Dotation aux amortissements - immobilisations corporelles	2 517	1 544
Dotation aux amortissements - immobilisations incorporelles	40 000	1 437
Péréquation (note 8)	30 596	50 777
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)	(159 550)	322 669
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(3 618)	476 873
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(135,000)	(SE 250)
Acquisition de placements	(125 000) 125 211	(65 259) 108 116
Encaissement de placements	(7 929)	(1 767)
Aquisitions d'immobilisations corporelles Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(7 929) (84 251)	(92 099)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(91 969)	(51 009)
Tiux de tresorerie lies aux activités à linvestissement	(51 505)	(31 003)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	30 000	<u> </u>
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(65 587)	425 864
Encaisse au début de l'exercice	981 674	555 810
Encaisse à la fin de l'exercice	916 087	981 674



NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 décembre 2020

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec a été constitué le 13 mai 1965 en vertu de la Loi des Syndicats Professionnels du Québec.

Le Syndicat effectue la mise en marché du bois sur son territoire, la perception des ventes de bois et la distribution aux transporteurs et aux producteurs. Le Syndicat offre également un service d'aide individuelle, de formation et d'éducation aux propriétaires forestiers.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Comptabilité d'exercice par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Les produits et les charges afférents à la vente de bois sont présentés dans le fonds de la vente de bois.

Un montant jusqu'à concurrence de 135 000 \$ peut être affecté au fonds de roulement.

Le fonds d'aménagement a pour but de donner au Syndicat les moyens financiers d'atteindre les objectifs du plan de mise en valeur des boisés privés du Centre-du-Québec.

Les produits et les charges afférents à la prestation de services forestiers sont présentés dans le fonds des services forestiers.

Les produits et les charges afférents à la recherche sont présentés dans le fonds de recherche.

Constatation des produits

L'organisme constate ses produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

La méthode du report est appliquée pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des créances et des placements. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus.



NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 décembre 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous.

	Méthodes	Taux
Équipements	Linéaire	10 ans
Matériel informatique	Linéaire	5 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût et elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous.

	Méthodes	Taux
giciels	Linéaire	2 ans

Immobilisations incorporelles destinées à la vente

Les immobilisations incorporelles destinées à la vente sont constituées d'un logiciel pour la mise en marché et sont comptabilisées au moindre du coût et de la juste valeur. Les immobilisations incorporelles destinées à la vente ne sont pas amorties.

Estimations comptables

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

2020

3. CRÉANCES ET CRÉDITEURS INTERFONDS

Les créances et créditeurs interfonds sont sans intérêt, ni modalité d'encaissement et de remboursement.

	2020	2019
Les avances consenties par le:	\$	\$
Fonds d'administration générale au:		
Fonds de la vente de bois	366 956	880 680
Fonds de la vente de bois au:		
Fonds de roulement	-	39 681
Fonds d'aménagement	29 543	18 881
	29 543	58 562
Fonds de roulement au :		
Fonds de la vente de bois	240 319	-
Fonds des services forestiers au :		
Fonds de la vente de bois	104 181	140 931
Fonds de recherche au:		
Fonds de la vente de bois	56 010	52 498



2019

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 décembre 2020

3.	CREANCES ET CREDITEURS INTERFONDS (Suite)	

ತ.	CREANCES ET CREDITEURS INTERFONDS (suite)		
		2020	2019
	Les avances consenties au:	\$	\$
	Fonds de la vente de bois par le:		
	Fonds d'administration générale	366 956	880 680
	Fonds des services forestiers	104 181	140 931
	Fonds de recherche	56 010	52 498
	Fonds de roulement	240 319	-
	<u> </u>	767 466	1 074 109
	Fonds de roulement par le:		
	Fonds de la vente de bois	-	39 681
	Fonds d'aménagement par le: Fonds de la vente de bois	20.542	10.001
	Fortus de la vente de bois	29 543	18 881
4.	PLACEMENTS		
		2020	2019
		\$	\$
	Fonds de la vente de bois		
	Dépôts à terme à des taux variant de 0 % à 3,02 %, échéant de février 2021		
	à août 2022	354 047	371 153
	Billet à capital protégé, au coût (JVM de 16 513 \$ (- \$ en 2019))	17 106	-
	Caisse populaire - Parts en capital à un taux de 4,25 %	75 000 446 153	75 000 446 153
		440 133	440 133
	Placements réalisables au cours du prochain exercice	250 297	17 106
	<u> </u>	195 856	429 047
	Fonds de roulement		
	Placement garanti lié aux marchés, sans intérêt, échéant en février 2021	10 009	69 167
	Billet à capital protégé, au coût (JVM de 111 862 \$ (47 215 \$ en 2019))	106 162	47 215
		116 171	116 382
	Placements réalisables au cours du prochain exercice	10 009	59 158
		106 162	57 224
	Fonds d'aménagement		
	Placement garanti lié aux marchés, sans intérêt, échéant en février 2021	21 292	70 239
	Billet à capital protégé, au coût (JVM de 47 248 \$ (- \$ en 2019))	48 947	-
		70 239	70 239
	Placements réalisables au cours du prochain exercice	21 292	48 947
	<u> </u>	48 947	21 292



NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 décembre 2020

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2020	2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale				
Matériel informatique	29 164	21 250	7 914	1 556
Équipements	22 290	18 348	3 942	4 575
	51 454	39 598	11 856	6 131
Fonds des services forestiers				
Matériel informatique	2 694	2 413	281	562
Équipements	1 518	1 246	272	304
	4 212	3 659	553	866

6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

_			2020	2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale	2			
Logiciels	129 513	89 513	40 000	-
Logiciel destiné à la vente	261 158	-	261 158	260 447
=	390 671	89 513	301 158	260 447
Fonds d'aménagement				
Logiciels =	2 875	2 875	<u> </u>	-
Fonds des services forestiers Logiciels	4 7 189	47 189	<u> </u>	<u></u>

Au cours de l'exercice, le Syndicat a acquis des immobilisations incorporelles pour un montant total de 80 711 \$, réparti comme suit: 80 711 \$ en espèces et 0 \$ (3 540 \$ en 2019) en dû sur acquisition d'immobilisations incorporelles.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2020

7.	CRÉDITEURS		
		2020	2019
	_	\$	\$
	Fonds d'administration générale		
	Fournisseurs et frais courus	23 195	33 032
	Salaires à payer	6 604	4 969
	Déductions à la source à remettre à l'État	9 114	11 131
	Dû sur acquisition d'immobilisations	<u> </u>	3 540
	_	38 913	52 672
	Fonds de la vente de bois		
	Fournisseurs	794 770	669 980
	Taxes de vente à remettre à l'État	25 004	36 346
	_	819 774	706 326
	=		700020
	Fonds de roulement		
	Fournisseurs =	250 000	-
	Fonds d'aménagement		
	Fournisseurs	13 498	8 501
	Fonds des services forestiers Fournisseurs	67.522	74.450
	Fourilisseurs =	67 523	74 459
_			
8.	PÉRÉQUATION	2020	2019
	-	<u> </u>	\$
	Fonds de la vente de bois	*	Y
	Paiement rétroactif attribuable aux exercices précédents	(102 557)	(52 299)
	Péréquation de l'exercice	133 153	103 076
		30 596	50 777
	-	30 330	30 777
_	DETTE À LONG TERME		
Э.	DETTE A LONG TERIVIE	2020	2019
	-	\$	\$
		Ψ	Y
	Desjardins, compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, d'un montant		
	initial de 40 000 \$, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022, qui a fait l'objet		
	d'une radiation de 25 % qui devra être remboursé si le solde n'est pas		
	remboursé en totalité avant cette date, renouvelable au 1er janvier 2023	30 000	

Les versements de capital sur la dette à long terme échéant au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2022: 30 000



NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 décembre 2020

LO. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS	HORS CAISSE DU FOND	OS DE ROULEIVIEN I		
			2020	2019
			\$	\$
Créances			(509 859)	518 599
Frais payés d'avance			(981)	6 583
Créditeurs			351 290	(202 513)
			(159 550)	322 669
11. ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS				
_			2020	2019
	Investis en immobiliations	Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale SOLDE AU DÉBUT	266 578	1 197 567	1 464 145	1 327 594
Excédent (insuffisance) des				
produits par rapport aux				
charges	(42 204)	134 304	92 100	119 787
Virements interfonds	-	(283 221)	(283 221)	16 764
d'immobilisations	88 640	(88 640)	<u> </u>	-
SOLDE À LA FIN	313 014	960 010	1 273 024	1 464 145
Fonds de la vente de bois				
SOLDE AU DÉBUT	-	(232 444)	(232 444)	(283 221)
Excédent des produits par	-	-	-	-
rapport aux charges Péréquation (note 8)		30 596	30 596	50 777
Virements interfonds	-	283 221	283 221	16 764
SOLDE À LA FIN		81 373	81 373	(232 444)
	<u> </u>	81 3/3	<u> </u>	(232 444)
Fonds de roulement				
SOLDE AU DÉBUT	-	135 000	135 000	135 000
Excédent des produits par	-	-	-	16 764
rapport aux charges				
Virements interfonds	-	-		(16 764)
SOLDE À LA FIN	-	135 000	135 000	135 000
Fonds d'aménagement				
SOLDE AU DÉBUT	-	115 865	115 865	131 293
Insuffisance des produits par				
rapport aux charges	-	(10 113)	(10 113)	(15 428)
d'immobilisations		<u>-</u>		
SOLDE À LA FIN	-	105 752	105 752	115 865
Fonds des services forestiers				
SOLDE AU DÉBUT	866	170 608	171 474	196 864
Insuffisance des produits par				_
rapport aux charges	(313)	(2 312)	(2 625)	(25 390)
d'immobi <mark>lisations</mark>	-	-	<u> </u>	-
SOLDE À LA FIN	553	168 296	168 849	171 474



NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 décembre 2020

11. ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS (SUITE)

LACTOLION DES VCILLA INFLIA	DOTTE			
			2020	2019
	Investis en immobiliations	Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Fonds de recherche				
SOLDE AU DÉBUT	-	72 261	72 261	67 548
Excédent des produits par rapport aux charges	-	3 457	3 457	4 713
SOLDE À LA FIN	-	75 718	75 718	72 261

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Le Syndicat, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les pincipaux sont détaillés ci-après.

Instruments financiers - (a) Risque de crédit

Le Syndicat consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. Le Syndicat n'exige généralement pas de caution.

Pour les autres créances, le Syndicat évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Il y a concentration de risque de crédit lorsqu'un groupe de clients présente une caractéristique économique commune qui fait que des changements d'ordre économique ou autre influent de la même façon sur leur capacité de remplir leurs obligations. Pour le Syndicat, les concentrations importantes du risque de crédit se rapportent au secteur d'activité de la transformation du bois. Pour ce qui est des comptes clients, le Syndicat ne court aucun risque important à l'égard d'un client unique.

Instruments financiers - (b) Risque de taux d'intérêt

Le Syndicat est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Ils assujettissent le Syndicat à un risque de juste valeur. L'organisme est exposé à ce risque sur ses placements. Toutefois, le risque sur les placements est réduit au minimum, ces actifs étant investis dans des placements sécuritaires.

Instruments financiers - (c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

Les créditeurs sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours.

13. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Le Syndicat a signé un bail, conjointement avec le Syndicat des Producteurs de Bois de la Mauricie, pour le loyer. Il vient à échéance en mars 2024. Les loyers minimaux futurs totalisent 108 329 \$ et se répartissent ainsi pour les quatre prochaines années: 2021 à 2023; 33 332 \$ et 2024; 8 333 \$, plus une augmentation annuelle calculée selon l'IPC du mois de février précédent.



NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 décembre 2020

14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente les opérations conclues par le Syndicat avec les administrateurs et un Syndicat qui lui est lié au cours de l'exercice :

	2020	2019
•	\$	\$
Transactions avec des administrateurs		
Subventions	4 985	1 041
Transactions avec le Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie (S.P.B.M.)		
Débiteurs	663 521	330 360
Créditeurs	484 707	337 845
Frais administratifs		
Facturés à S.P.B.M.	289 768	278 345
Facturés par S.P.B.M.	<u> </u>	-
_	1 437 996	946 550

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange.

Le S.P.B.M. et le Syndicat ont le même directeur général et partagent les mêmes locaux.



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 décembre 2020

Annexe A - Fonds d'administration générale - Direction du Syndicat

	2020	2019
	\$	\$
Conseil d'administration		
Indemnités de présence	770	2 530
Frais de déplacement et autres	101	179
Comités du Syndicat		
Indemnités de présence	-	110
Frais de déplacement et autres	-	33
Réunions diverses		
Indemnités de présence	220	2 200
Frais de déplacement et autres	-	793
Négociations		
Indemnités de présence	330	440
Frais de déplacement et autres	288	156
Salaire du Président	5 000	5 000
	6 709	11 441

Annexe B - Fonds d'aménagement - Journal l'Écho Forestier

	2020	2019
	\$	\$
Fournitures de bureau	792	1 393
<mark>Impr</mark> ession	10 762	17 653
Salaires et charges sociales	927	796
Timbres	5 375	9 377
	<u>17 856</u>	29 219

